

# LA VIE À BARBY

## BIBLIOTHÈQUE LES MILLE FEUILLETS

### → Assemblée générale des Mille Feuilles, le vendredi 5 avril à 20h Maison des Associations

Un diaporama illustrera tous les moments sympathiques de la bibliothèque au cours de l'année 2012 et la soirée se terminera autour du verre de l'amitié. Le magicien Kirattu Ketsueky animera la soirée. Toutes les actualités de la bibliothèque (horaires, nouveautés, animations) sont à retrouver sur le blog: <http://lesmillefeuillets.over-blog.com> N'hésitez pas à vous inscrire.

### → Contes de printemps

Mercredi 17 avril à 10h15 à la bibliothèque

### → Mai

- **Exposition** sur les auteurs roumains en partenariat avec l'association Ilva Mica

- Fin mai le spectacle « la cantatrice chauve » de E. IONESCO sera joué par les Jeunes du Théâtre amateur. « jouons la comédie » de Saint-Jean d'Arvey.

### → Mercredi 12 juin

Salle des 4 saisons - Barby

La bibliothèque invite enfants et parents à une grande journée d'animations pour les « petits » autour du livre « Mon arbre » offert par la Caisse d'Allocations Familiales de Savoie aux enfants nés en 2012 dans le cadre de l'opération « Premières Pages ». En partenariat avec: le Relais Assistantes Maternelles du canton de St Alban, Les crèches « Les Petits Bouchons » de St Alban, « Les Petits Mickeys » de Barby « Les Croés » de St Jean d'Arvey, la PMI de St Alban, la bibliothèque de St Alban- Leysse.

## CONCOURS COMMUNAL DU FLEURISSEMENT PALMARÈS 2012



Remise des prix le 12 mars 2013.

→ **BALCONS:** François LAURENT « l'Iseran 6<sup>e</sup> étage »/Jean REVEL « au fond de la cour avenue de Salins/Mme VILLETTE « Le Marocaz 2<sup>e</sup> étage »/Mme DONAT-MAGNIN « le Margériaz RDC »

→ **MAISONS:** André CHARPINE 417 avenue Principale/Roger VILLET 53, allée des Cerisiers/M. et Mme Venceslas HUET 64, Allée des Airelles/Denise CURT-GRAND-GAUDIN 5, chemin des Maiz/Odette BERLIOZ 283, avenue de Salins

→ **JARDINS:** Michel DURAND chemin du Four Banal/M. et Mme JOURDAN 59, rue des Terrailleurs/Jean-Claude POMEL 150, allée des Cerisiers/M. et Mme BOLLET le Prédex

## INFOS DIVERSES

### TÉLÉTHON 2013

Suite au beau succès de l'édition 2012 (14500 € récoltés), l'association Barbython a décidé d'organiser cette année encore, les 7 et 8 décembre prochains le Téléthon à Barby. Si les actions fortes sont maintenues (course chronométrée, vente de parts traiteur, soirée repas dansant, bûche, lâcher de ballons...), le relais 24 heures marche, course, rollers ou fauteuil sera remplacé par une animation midi minuit non encore définie. L'association compte cette année encore sur le concours du plus grand nombre pour réussir ce week-end de solidarité et de générosité et donne rendez-vous à tous pour ce nouveau défi.

### CONCOURS PHOTOS

Le concours sur le thème de la « Fleur », organisé par la Mairie et en partenariat avec les commerçants de la commune, a connu un franc succès. Avec plus de 30 participants et 90 photos, l'exposition des clichés présélectionnés était d'une grande qualité. Le jury et le public ont départagé et récompensé 4 lauréats: 1<sup>er</sup> prix - Marie-Claude Garioud de Bassens, 2<sup>e</sup> prix - Marc Chapel de Barby, 3<sup>e</sup> prix - Nicole Bourdet de Barby, 4<sup>e</sup> prix - Magali Thiboud de Barby. Cette année, le 5<sup>e</sup> Concours Photos a pour thème: « En vol ». Vous pouvez déposer vos photos du 15 avril au 15 octobre. Le règlement est disponible en Mairie et sur le site [www.barby73.fr](http://www.barby73.fr)

### CENTENAIRE DE L'AERODROME

Le premier avion à voler en 1913 était un « Farman ». Cet événement a marqué l'histoire de la région. L'aérodrome qui se situe sur les communes de Challes les Eaux, La Ravoire et Barby fête cette année son centenaire. A cette occasion, plusieurs manifestations vont jaloner l'année dont notamment:  
- Le samedi 6 avril à partir de 11h, cérémonie d'ouverture avec l'inauguration de la stèle rénovée.  
- Le dimanche 9 juin, journée portes ouvertes avec baptêmes de l'air.

### JOURNÉE D'ENTRETIEN DES SENTIERS

Comme chaque année, l'Association de Chasse et le Conseil Municipal vous invitent à une matinée d'entretien des sentiers de la Commune.

Cette manifestation aura lieu le samedi 27 avril (report le samedi 4 mai en cas de pluie). Tous les volontaires sont les bienvenus, rendez-vous à 7h30 sur le parking de l'église. La matinée se terminera par un repas offert par la municipalité.

### LA GENDARMERIE DE CHALLES LES EAUX COMMUNIQUE

Les statistiques de la délinquance concernant l'année 2012, sur le ressort de la Commune de Barby, sont pratiquement identiques à celles recensées au niveau national. Contrairement à 2011, nous avons pu constater une augmentation de 50 % d'atteintes volontaires à l'intégrité physique de la personne (8 faits en 2011 contre 12 en 2012). Les atteintes aux biens ont augmenté de 31 %, passant de 61 faits en 2011 à 80 en 2012. Cependant les interpellations de crimes et délits sur la Commune de Barby sont en augmentation, ce qui entraîne des sanctions immédiates devant les Tribunaux. Ce travail a pu être réalisé par tous les militaires de la Brigade de Gendarmerie de Challes les Eaux travaillant en symbiose avec les élus de la Commune et les correspondants de nuit.

Une implication citoyenne de tous permettrait pour l'année 2013 d'améliorer les chiffres de 2012.

### LES GESTES DE PREMIER SECOURS

Le samedi 20 avril 2013 une information sur les gestes de 1<sup>er</sup> secours aura lieu de 9h à 11h à la salle de Conférences. Cette présentation est ouverte à tous ceux qui le souhaitent mais le place étant limitée, une inscription, en mairie, avant le 18 avril est nécessaire.

## AGENDA

### MARS

→ **Mercredi 27:** de 18h30 à 20h salle de conférences. Information présentée par Philippe Lafay du Pôle Soutien Associatif sur le thème « dynamique associative et bénévolat ». La réunion est ouverte au public.

### AVRIL

→ **Du lundi 2 au vendredi 19:** inscriptions scolaires pour 2013-2014. (documents à fournir: carnet de santé, livret de famille, justificatif de domicile et carte d'identité des parents).

→ **Vendredi 5 avril:** Assemblée Générale de la Bibliothèque.

→ **Samedi 6:** à partir de 11h, cérémonie d'ouverture « Centenaire de l'aérodrome ».

→ **Lundi 15:** Conseil Municipal à 19h.

→ **Mercredi 17:** 18h30 réunion publique à la salle des fêtes.

→ **Samedi 20:** de 9h à 11h salle de conférences. Information sur les gestes de premier secours.

→ **Dimanche 21:** trail du Mont Saint-Michel.

→ **Samedi 27:** entretien des sentiers.

### MAI

→ **Mercredi 8:** Cérémonie à 10H45 au Monument aux Morts.

→ **Samedi 25:** Marché de printemps des « Petits Mickeys »

→ **Lundi 27:** Conseil Municipal à 19h.

→ **Vendredi 31:** fête nationale des voisins dans divers quartiers (dos Besson/Clos Gaillard/Hameau de la Bâtie/les Epinettes, etc.)

### JUIN

→ **Samedi 8:** les Failles (pelouse de la salle des fêtes).

→ **Dimanche 9:** Centenaire de l'Aérodrome. Journée portes ouvertes avec baptêmes de l'air.

→ **Vendredi 14:** Concert au Parc Malatray à 20h30.

→ **Lundi 17:** Conseil Municipal à 19h.

Le dernier Conseil Municipal, ce 18 mars, a voté deux décisions majeures et importantes pour l'avenir: le Budget Primitif 2013 et l'approbation du Plan Local d'Urbanisme.

Le budget de fonctionnement reste comparable en volume à celui des années précédentes à près de 2 millions d'euros (hors virement). La politique constante de maîtrise de ses frais de fonctionnement garantit une fois de plus à la Commune de dégager une marge

participé au soutien de l'activité économique et de l'emploi de notre territoire.

L'approbation de notre PLU est intervenue au terme d'un travail de fond engagé il y a maintenant 4 ans et demi. Tout le temps nécessaire a été pris pour aboutir, dans le cadre d'une large concertation, à un document d'urbanisme adapté aux enjeux actuels et futurs de notre Commune. Celui-ci définit le projet d'aménagement de notre espace et de notre cadre de vie de demain. Il a été élaboré, dans le cadre d'un potentiel foncier restreint, avec le souci de préserver un équilibre permanent entre un développement ambitieux mais raisonné de l'urbanisation, justifié par le cruel besoin de logements et l'affirmation de la préservation de nombreux espaces naturels et agricoles. Cette approbation s'est faite avec une pensée toute particulière pour notre ami, Jean-Pierre Le Blanc, adjoint à l'urbanisme, initiateur de la réflexion, qui nous a quittés malheureusement avant d'en voir l'aboutissement.

Dans les années à venir les orientations retenues dans notre PLU vont maintenant pouvoir être déclinées.

Ces sujets, et bien d'autres, pourront être évoqués à la prochaine réunion publique d'informations et d'échanges, le 17 avril prochain, à laquelle je vous invite cordialement pour faire un nouveau point d'étape du travail conduit sur notre Commune pour cette année 2013.

Parce que le contexte actuel de la crise économique perdure et les difficultés au quotidien de l'ensemble de nos concitoyens l'exigent, c'est avec une volonté d'exemplarité, de transparence et de rigueur mais dans la sérénité que le travail se poursuit pour servir l'intérêt général en pensant systématiquement à tous.

## LE MOT DU MAIRE

Le Maire, **Catherine CHAPPUIS**

### SOMMAIRE

Page 2. Travaux - Budget

Services administratifs

Page 3. Réduire nos déchets - SICAL

Page 4. Bibliothèque - Fleurissement

Infos diverses - Agenda

#### PLAN LOCAL D'URBANISME

**APPROBATION:** par délibération en date du 18 mars 2013, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme. La délibération et le dossier sont tenus à la disposition du public, à la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le Maire, Catherine CHAPPUIS

Repas des aînés le 24 janvier 2013.



### TRAVAUX EN COURS

#### → L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les entreprises s'activent sur le chantier. Depuis la validation des nouveaux plans de structure de la charpente à l'automne, chacun a pu en observer l'évolution. Après les pelles mécaniques, les marteaux-piqueurs et la bétonnière des maçons, une grue a pris place en décembre entre les bâtiments de l'école. Malgré des conditions hivernales, les charpentiers ont assemblé poteaux, poutres et chevrons qui porteront la couverture du bâtiment. Tout en laissant l'emplacement pour la verrière centrale de chaque bloc, ils ont aussi fixé les acrotères en bordure du toit. L'étanchéité, lui, a installé un film pare-vapeur puis a commencé la pose de l'isolant. Et si le froid et la neige ont quelque peu retardé la pose de l'étanchéité en toiture, les panneaux en polycarbonate redonnent déjà des couleurs à la façade du préau-gymnase. La grue a été démontée et a quitté récemment le chantier. Le menuisier a livré les baies vitrées lasurées par le peintre.

Le plaquiste, l'électricien, le plombier comme l'ensemble des professionnels sont dans les starting-blocks. Tous attendent le top départ de l'architecte pour les aspects techniques et de l'O.P.C. concernant l'organisation du chantier. Quant au contrôleur technique, il veille à la conformité des réalisations aux normes et autres décrets en vigueur tandis que le C.S.P.S. s'assure de la sécurité de chacun. L'école est désormais une vraie fourmière où chaque entreprise, chaque artisan met son énergie et son savoir-faire au service de nos jeunes élèves.

Note: C.S.P.S. = coordonnateur en matière de sécurité et protection de la santé.

OPC = personne en charge de l'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier

#### → IMPASSE DES LARMUZES ET DE LA BAYA

Le chantier de l'impasse des Larmuzes est quasiment terminé, hormis les enrobés de la route, qui s'effectueront en même temps que ceux de l'impasse de la Baya. Concernant l'impasse de la Baya, les travaux sont en attente du contrôle des

installations par ERDF, qui devrait débloquer la situation prochainement et permettre l'achèvement des installations électriques et l'éclairage public.

#### → RUE DU GRAND CHAMP

Les travaux de réseaux sont terminés, il ne reste que les enrobés des trottoirs et les finitions de la chaussée à effectuer, à la fois sur la Rue du Grand Champ et sur le carrefour avec l'avenue Principale.

#### → MAISON IMPASSE DES LARMUZES

Le chauffage et la plomberie sont terminés, l'électricité et le remplacement de menuiseries extérieures sont en cours de réalisation, et les travaux de peinture au 1<sup>er</sup> étage seront bientôt achevés.

#### → « LÉGUMERIE » À LA CRÈCHE

L'aménagement de la légumerie est bien avancé, avec l'ensemble du local isolé, plomberie et électricité terminées. La pose du carrelage, la livraison et la fixation des éléments de cuisine permettront une réception d'ici fin mars.

#### → SALLE DES FÊTES

Un local pour le stockage des produits d'entretien a été aménagé par les services techniques de la Commune dans une salle annexe au Dojo, afin de libérer les toilettes handicapées de la salle des fêtes et leur redonner leur fonctionnalité.

Suite aux dégâts causés par les abondantes chutes de neige, des travaux de gros entretien ont été effectués sur la voirie (reprises d'enrobé à froid) ainsi que concernant des arbres et arbustes en concertation avec l'ONF (élagage ou abattage de certains sujets).

### TRAVAUX À VENIR

- Escaliers aux immeubles les Mûriers et les Genêts.

- Travaux de reprise du réseau d'eaux pluviales rue du Chemin neuf, pour résoudre le problème d'inondations lié au dysfonctionnement du puits perdu.

- Projet d'aménagement des abords de la Monférine: la consultation d'un maître d'œuvre est en cours et le démarrage des études d'avant-projet doit intervenir en avril.

#### → TAUX D'IMPOSITION

Maintien des taux d'imposition en 2013

- Taxe d'Habitation: 10,06 %

- Taxe Foncière: 18,35 %

**Les taux d'imposition pour Barby n'ont pas augmenté depuis 17 ans.**

→ **RECETTES DE FONCTIONNEMENT (hors exceptionnelles):** 2 481 046 € dont 53 % Reversement Etat/Chambéry métropole, 38 % Taxe d'Habitation/Taxe Foncière, 9 % Autres (loyers, périscolaire...)

→ **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (hors exceptionnelles):** 1 895 268 € dont 50 % Frais de personnel, 15 % Entretien des bâtiments/voiries, 11 % Electricité, eau..., 14 % subventions aux associations, SICAL..., 10 % autres frais divers

**La différence entre recettes et dépenses de fonctionnement participe au financement de l'Investissement.**

→ **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU BUDGET:** 3 367 329 €. Avec en particulier:

- Réhabilitation de l'école élémentaire (qui sera l'investissement le plus important du mandat).

- Travaux impasses des Larmuzes/Baya.

- Abords de la Monférine.

- Rue du Grand Champ.

- Accessibilité.

- Matériel technique.

- Lancement des études pour la restauration du Palais des Hirondelles et pour la rénovation du bas de l'allée du Rossignol ainsi que le remplacement des candélabres du Hameau de la Bâte.

- Travaux de voirie et entretien de bâtiments.

D'importants investissements ont été réalisés ces cinq dernières années. Néanmoins, la Commune de Barby en 2013 est quasiment désendettée ce qui lui donne une réelle capacité d'investissement et d'emprunt pour les années à venir.

## LE PERSONNEL DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Constitué d'une équipe de cinq personnes, ce service effectue des tâches variées, de plus en plus nombreuses et complexes, qui requièrent à la fois des qualités de disponibilité, de réactivité, de discrétion et de rigueur. Ces exigences conduisent chacun de ces agents à faire preuve constamment d'un comportement d'écoute attentive adaptée à la diversité de leurs interlocuteurs. Les tâches traditionnelles sont celles principalement de l'accueil des administrés et de l'application des réglementations relevant de la compétence de la Commune. Il s'agit, bien sûr de l'état civil, de la mise à jour des listes électorales et l'organisation des scrutins, de la préparation des dossiers de mariage, mais aussi de renseignements à donner dans de nombreux domaines -cadastre et urbanisme, concession de cimetière, informations sur les

activités scolaires et périscolaires (garderie, cantine,...) - ainsi que des indications sur des domaines qui relèvent de la compétence de l'intercommunalité comme les transports, les déchets, l'eau et l'assainissement, etc.

Les services administratifs préparent et accompagnent également les décisions du Maire (arrêtés, courriers) et des élus municipaux (délibérations et compte rendus des séances du Conseil municipal, courriers, compte rendus de réunions de commissions ou de groupes de travail) dans la plupart des domaines des actions entreprises directement par la Commune: budget et comptabilité, élaboration des marchés publics et leur suivi, suivis de travaux, actions dans les domaines social, scolaire et périscolaire.

Outre toutes ces tâches parcellaires, la Directrice générale des services administratifs assure aussi une mission générale de coordination de l'ensemble des services relevant de la Commune: gestion de l'ensemble du personnel (évaluation, notation, suivi de la carrière des agents), coordination entre les services techniques et d'entretien et les services administratifs. La Directrice générale des services assure également l'interface entre les élus et le personnel.



## COMMENT RÉDUIRE NOS DÉCHETS?

353 kg représentent la moyenne du poids d'ordures ménagères par habitant et par an. Comment les réduire?

### L'ÉCOCONSOMMATION

- Éviter d'acheter des produits jetables (ex: lingettes) et des produits suremballés.
- Choisir des produits en vrac plutôt qu'en barquettes et privilégier les écolabels.
- Boire l'eau du robinet plutôt qu'en bouteilles.
- Appliquer un autocollant « stop pub » sur sa boîte aux lettres (disponibles en mairie).

### LE RECYCLAGE

- Verre: bouteilles de jus de fruits, d'huile, pots yaourts en verre, bocaux... De nombreux conteneurs sont répartis sur la commune.
- Emballages (bouteilles plastiques, cartons...) et papiers: jetez-les dans les conteneurs disponibles sur la commune. Des sacs jaunes sont également disponibles en mairie pour les secteurs non équipés de conteneurs.
- Piles usagées: récupération disponible en mairie et dans les grandes surfaces.
- Ampoules: récupération en grandes surfaces
- Cartouches d'encre: récupérateurs en mairie et en grandes surfaces.

- Bouchons plastiques et en liège: récupérateur en mairie, pour l'association « bouchons d'amour » au profit des personnes handicapées
- **NOUVEAU: déchets verts: prêt d'un broyeur (renseignements en mairie) pour paillage ou compostage.**

- Matières compostables (épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, mouchoirs papier, déchets verts...): composteur.

- Pavillons: possibilité de s'équiper auprès de Chambéry métropole (Tél. 0 800 881 007).

- Collectif: les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

Tous ces matériaux peuvent également être apportés en déchetterie où le dépôt est gratuit pour les particuliers. Doivent également faire l'objet de dépôts les « encombrants » (matelas, appareils électroménagers, etc).

Rappel des horaires:

- du lundi au samedi 8h30/12h et 14h/17h30 (18h d'avril à septembre)

- dimanche et jours fériés: 8h30/12h

Les déchetteries sont fermées le 1<sup>er</sup> mai.

Sont aussi récupérés en déchetterie: pneus, ferraille, gravats, huile (vidange et friture), électroménager, déchets toxiques (peinture, solvants...).

Collecte des déchets de soins: effectuée par le Médibus qui sera présent

- à la Ravoire, parking de la mairie: 27/03 et 26/06 de 15 à 17h
- à St Alban Laysse, parking face à la mairie: 16/04 et 16/07 de 13 à 15h

Ne devraient rester pour nos poubelles d'ordures ménagères que les produits non recyclables: pots de yaourts plastiques, barquettes polystyrène, papiers gras, film plastique...

Réduire nos ordures ménagères, c'est bon pour la planète et pour notre porte-monnaie!

### NOUVEAU

Aide communale à l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie: 0,15 €/par litre de stockage (plafonné à 300 € et 25 % de l'investissement). L'installation devra s'intégrer dans l'environnement paysager et respecter les normes en vigueur pour une utilisation intérieure. Renseignements en Mairie.

## INFORMATIONS DU SICAL - CENTRE DE LOISIRS ET SERVICE JEUNESSE

Le carnaval a clôturé des vacances hautes en couleurs, très appréciées des enfants. Ceux-ci ont repris le chemin de l'école et pourront retrouver leur centre de loisirs tous les mercredis.

Durant cette période, les 4-6 ans continueront à découvrir les habitants des bois qui vivent autour du centre de loisirs, mais aussi au lac du Bourget. Ils découvriront avec l'aide d'un animateur FRAPNA leurs chants, les sons et leurs rythmes biologiques. Et bien sûr, ils continueront à rendre visite à leur copain Samy, le marronnier.

Pendant ce temps, les plus de 6 ans essayeront de trouver des astuces pour consommer plus malin et approfondiront la notion de "truc"

Les dates à retenir sont:

- 27 mars (tous): chasse à l'œuf avec les copains de St Alban
- 10 avril (+ 6 ans): Rallye organisé par Chambéry métropole
- 17 avril (4-6 ans): Sortie à l'observatoire du Lac du Bourget
- 17 avril (+ 6 ans): troc de livres

A l'approche des vacances de printemps, plus d'informations sur le programme proposé, seront diffusées dans les plaquettes distribuées dans les écoles ».

Le service jeunesse du SICAL a été renforcé par l'arrivée de 2 animateurs (Benjamin FATH et Pierre JUPIN).

Des services d'accueil seront organisés pour les vacances de printemps et celles de l'été: des accueils qui laissent de plus en plus de place

aux jeunes au fur et à mesure qu'ils grandissent: un atelier Théâtre et hip hop pendant les vacances de printemps, avec un spectacle le mercredi 24 avril à 20h à la salle des fêtes de Saint Alban Laysse; un projet jardin pour cultiver et cuisiner les légumes de saison; un projet autour de la santé et des déplacements à vélo; atelier mode pour confectionner un sac ou un vêtement.

Des nuitées et des camps seront organisés (informations à retrouver sur la plaquette du SICAL, ou directement en mairie).

Dès la rentrée du mois de mars, la présence des animateurs a été renforcée sur la commune de Barby avec l'accueil en espace contact à destination des élèves du Collège Jean Mermoz: les lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 17h30, dans les locaux du foyer club, les animateurs proposent des jeux, de la lecture, des moments d'échanges, et bientôt des jeux d'extérieur.

De mars à juin les collégiens vont pouvoir participer au projet « Bouge ta journée » qui propose des activités physiques pendant la pause méridienne, toujours au collège de Barby (hand-ball, hip-hop, kin-ball, vélo et roller).

Des sorties culturelles sont proposées à l'Espace Malraux à Chambéry pour des jeunes à partir de 10 ans. Le SICAL organise le transport: mercredi 17 avril 2013 « pinkpunk circus » à 19h30; mardi 14 mai 2013 « quartier lointain » à 20h30 (de 3,50 € à 7 € le spectacle).

Des permanences ont lieu tous les mercredis après-midi: bureau jeunesse, place du commerce, Saint Alban Laysse.

**Pour toutes informations complémentaires ou pour des inscriptions: 04.79.70.83.48 ou 06.30.55.22.97; sical.animation.orange.fr**



Le carnaval, vendredi 8 mars.